

Données géographiques et statistiques

Tant sur le plan local avec la production de plus de 1000 cartes journalières sur le site cartographique genevois (topoweb), qu'à l'échelon national français avec le géoportail qui est le 4eme site institutionnel français le plus visité (100'000 connexions par jour), les sites internet de visualisation de données géographiques sont devenues un outil incontournable tant pour la communication des politiques publiques que pour la prise de décision.

De même, les outils d'observations statistiques sont indispensables à l'appréhension des caractéristiques démographiques et socioéconomiques du développement de l'agglomération.

Objectifs généraux

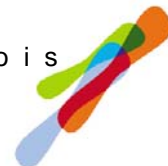
Du point de vue des outils géographiques, l'entrée en septembre 2006, de l'Institut géographique national (IGN) de la République française dans le partenariat des différentes institutions maîtresses qui composent le Système d'information du territoire genevois (SITG) est une étape importante dans le développement des systèmes d'information géographiques transfrontalier : elle va permettre à l'ensemble des partenaires publics de part et d'autre de la frontière de disposer d'outils plus performants pour l'harmonisation des données de références et plus particulièrement les données à grande échelle.

Les collectivités locales, les établissements publics de coopérations intercommunales et les collectivités territoriales françaises regroupées aujourd'hui au sein du SITL pourront ainsi bénéficier pleinement de ces outils. Les enjeux sont donc aujourd'hui, d'identifier les produits d'informations connexes de part et d'autre de la frontière, de mutualiser et d'échanger ces informations entre partenaires métiers et si cela s'avère pertinent, de réaliser des produits d'information avec une légende commune pour permettre une lecture cohérente du territoire tant aux décideurs qu'aux citoyens. Par exemple, la lecture conjointe des plans localisés d'urbanisme avec le plan de zone genevois côte à côte ne semble pas être suffisante pour permettre pas aux autorités de définir une politique conjointe d'aménagement du territoire. Par contre, une carte simplifiée d'affectation du sol décrivant les aires denses, mixtes et les zones de développement potentiel peut être un outil précieux à condition que sa mise à jour soit régulière et que les données soit pertinentes.

Enfin, ces collaborations s'inscrivent tant sur le plan helvétique qu'europpéen dans le cadre de l'intégration de nouvelles bases légales à savoir la nouvelle loi sur l'information géographique (LGéo) pour la Suisse (et ses ordonnances en cours de consultation) et la directive européenne Inspire et sa prochaine loi d'application pour la République française.

De points de vue des outils statistiques, l'Observatoire statistique transfrontalier a été créé en 2001 à l'initiative du CRFG. Il couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons suisses de Genève et Vaud. Il est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et INSEE Rhône-Alpes. Le service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) met à disposition ses données.

L'Observatoire statistique transfrontalier a pour objectif de mesurer l'impact des accords bilatéraux conclus entre la Confédération suisse et l'Union Européenne. Il répond également aux besoins d'information nécessaires à la description et à la compréhension des caractéristiques du développement de



l'agglomération. démographiques et socioéconomiques du développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Il constitue donc un outil essentiel d'aide à la décision pour la définition de politiques publiques et la gouvernance de l'agglomération.

Valeur ajoutée pour le Projet d'agglomération

Le Projet d'agglomération comprend plusieurs thématiques à dimension spatialisée : urbanisation, logement, mobilité, environnement, qui nécessitent des produits géographiques performants. Le domaine de l'aménagement du territoire de l'Etat de Genève a déjà créé des bases de données pour le Projet d'agglomération qui lui ont permis de produire de nombreuses analyses cartographiques, des cartes de base et des documents de planification pour le Projet d'agglomération. Par exemple sur l'affectation du sol, les projets d'urbanisation, les centres commerciaux. D'autres services de l'Etat de Genève ont effectué la même démarche dans les domaines de la mobilité, de la protection des milieux naturels et du paysage. Néanmoins, l'acquisition des données et leur mise à jour est pour l'instant irrégulière et difficile, les produits actuels ne sont pas tous accessibles à tous les partenaires du projet et la fiabilité des données comporte certaines limites.

Le projet comprend des produits utiles aux différents partenaires. Pour cela, un support de partage de l'information et une juxtaposition et harmonisation des différentes informations doivent être faits. Certains produits seront détaillés voire reformulés pour répondre aux besoins de la planification, par exemple, la couche d'affectation du sol simplifiée. Concernant la mobilité, les réseaux doivent être agrégés afin d'obtenir la précision nécessaire. La mise à jour des produits permettra le monitoring du Projet d'agglomération : il faudra suivre les actions, les projets à l'intérieur du Projet d'agglomération, les indicateurs de développement... Par exemple, les informations relatives à l'état du sol, son affectation, son occupation, ses potentiels, sont importants pour l'évaluation de la situation et l'aide à la décision.

De même, l'Observatoire statistique transfrontalier permet d'harmoniser et de consolider une base commune de grands indicateurs socio-économiques (population, marché du travail, équilibres sociaux, santé, formation, mobilité, transactions immobilières, prix du foncier, développement économique).

Stratégies

Le comité directeur du SITG a défini trois axes de développement :

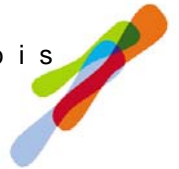
- Les produits communs du SITG avec le SITL (orthophoto commune, carte d'affectation simplifiée, etc.).
- La signature d'une convention entre le réseau « Prodiges » (services déconcentrés de l'Etat) sous la direction de la préfecture de Région et les institutions maîtresses (service producteurs de données) correspondantes du SITG sous la haute autorité du comité régional franco-genevois.
- Une « Task Force » du SITG en coopération avec l'IGN, Swisstopo et les directions départementales de l'équipement (DDE) de l'Ain et de la Haute-Savoie pour le développement d'outils communs.

Pour l'Observatoire statistique transfrontalier, il s'agit de réaliser :

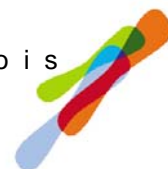
- Un suivi annuel des évolutions démographiques, économiques et sociales de l'espace transfrontalier.
- Des observations, des analyses thématiques et études prospectives.

Actions

- L'ortho photographie aérienne commune (n°140)

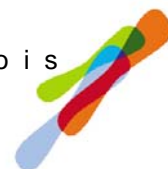


- La carte d'affectation simplifiée (n°141).
- La convention « Prodige » sous l'égide du CRFG (n°142).
- Le développement d'outils et les spécifications techniques pour l'harmonisation des données à la frontière (n°143).
- Le plan de ville à l'échelon transfrontalier (n°144).
- La carte de couverture du sol (n°145).
- Le graphe régional de la mobilité (n°146).
- La convention cadre de l'Observatoire statistique transfrontalier (n°147).

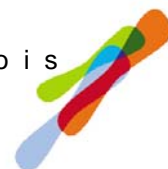


Ortho photographie aérienne		140 toute l'agglomération
Projets clés		
Coûts	Tant le coût total que la clé de répartition financière doivent être définis par les partenaires à l'issue de la rédaction du cahier des charges (mars 2008).	

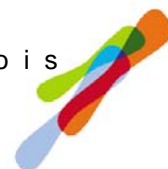
Description Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action Réalisation commune d'une ortho photographie aérienne sur le périmètre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois en s'assurant de définir une résolution commune d'une part et de réaliser les prises de vues aériennes dans un même projet. Aujourd'hui, chacun des partenaires institutionnels réalise « son » ortho photographie sur son périmètre à des échelles variables et des périodes quasi similaires. ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les coûts de prise de vues aériennes qui représente environ 40 % du coût d'une ortho photographie. - Permettre à l'ensemble des partenaires publics de disposer du produit sur le périmètre transfrontalier du Projet d'agglomération. - Disposer du produit dans les deux systèmes de projection et le diffuser au grand public dans les outils de diffusion existants (site Internet cartographique).
Pilotage de l'action Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage Comité directeur du SITG, en association avec le comité directeur du SITL. ▪ Porteurs de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels du SITG. - Communauté de communes du Pays de Gex. - Institut géographique national et Régie des données des Pays de Savoie en association avec les Conseils généraux de la Haute-Savoie et de l'Ain. - Swisstopo et canton de Vaud.
Modalité de mise en œuvre et méthodologie Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Décision du comité directeur du SITG le 14 juin 2007. - Décision de principe du comité directeur du SITL à prendre (octobre 2007). - Rédaction d'un cahier des charges (définition d'une résolution, périmètre, conditions de diffusion, répartition des coûts et calendrier de réalisation) pour mars 2008. - Intégration et vote des budgets dans les différentes institutions.



	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des prises de vues aériennes en été 2009. - Traitement des images et diffusion aux partenaires : fin 2009.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de données de références à l'ensemble des partenaires institutionnels du Projet d'agglomération. - Plan d'assurance qualité intégré au projet de réalisation.
Liens avec les autres thématiques du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de données de références à l'ensemble des partenaires institutionnels du Projet d'agglomération. - Plan d'assurance qualité intégré au projet de réalisation.

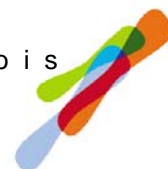


Ortho photographie aérienne					N°140	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Réalisation d'une ortho photographie aérienne						Partenaires Institutionnels du SITL et du SITG
Définition 2007-2008	nd		2	2009	nd	

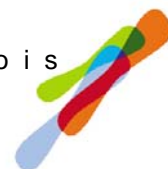


Plan d'affectation simplifié		141
Projets clés		
Coûts	Coût et financement à définir (partenaires du SITL et projet Interreg IV si nécessaire)	
		toute l'agglomération

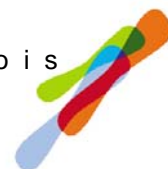
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action <p>Elaboration d'un plan d'affectation simplifié à l'échelle du périmètre du Projet d'agglomération avec une mise à jour régulière et automatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux décideurs un plan d'affectation simplifié numérique à l'échelon transfrontalier à partir des plans localisés d'urbanisme numérisés de l'Ain et de la Haute-Savoie, du plan de zones du canton de Genève et des plans d'affectation du district de Nyon. - Automatiser les processus de fabrication de la carte d'affectation à partir d'un nouveau modèle de données permettant d'intégrer les périmètres des différentes cartes françaises et suisses. - Fournir une mise à jour plus régulière de la carte d'assemblage pour permettre de tenir compte des évolutions des réglementations du territoire (modification et révision des PLU, ...).
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<p>Pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> - République et canton de Genève (Direction de l'aménagement du territoire - DT). - Conseil général de la Haute-Savoie et régie des données des Pays de Savoie. - Conseil général de l'Ain et communauté de communes du Pays de Gex. - Directions départementales de l'équipement des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. <p>Porteur de l'action</p> <p>Partenaires du SITL.</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier des charges à l'automne 2007 et évaluation des coûts (hiver 2007). - Création d'un modèle commun et réalisation de la cartographie en 2008. - Modes de diffusion dans les guichets cartographique des partenaires (Régie des données des Pays de Savoie, SITG, Communauté de communes du Pays de Gex et Canton de Vaud).



Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Validation par les instances décisionnelles compétentes.- Diffusion aux partenaires métiers.- Assurance qualité du Projet.
Liens avec les autres thématiques du Projet	Ce produit permet de définir l'affectation légale du sol et l'harmonisation des définitions afin d'avoir une vue homogène des différents territoires. Il constitue un outil partagé de base pour l'aménagement du territoire.

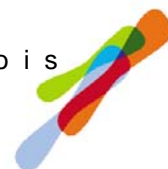


Plan d'affectation simplifié					N°141	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Plan d'affectation simplifié (Coûts à préciser)	nd		2	2008	nd	Partenaires du SITL

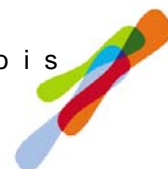


Convention « Prodiges »		142 toute l'agglomération
Projets clés		
Coûts	<p>A définir</p> <p>Budget interne des services concernés (pour le canton et l'Etat français) pour la rédaction de la convention et l'échange des données.</p> <p>Projet Interreg IV si développement de produits communs.</p>	

<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action <p>Rédaction d'une convention entre les services de l'Etat de la préfecture de région Rhône-Alpes et les institutions maîtresses correspondantes du système d'information du territoire genevois.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Echanger les données métiers entre services producteurs compétents de part et d'autre de la frontière. - Identifier les données géographiques nécessitant la réalisation d'une carte commune. - Réaliser des produits d'information communs agrégés communs.
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <ul style="list-style-type: none"> - Préfecture de région et directions départementales de l'Ain et de la Haute-Savoie concernés. - Institutions maîtresses (services cantonaux) concernées du SITG. ▪ Porteur de l'action <p>Préfecture de Région Rhône-Alpes (SGAR) de la République française et Département du territoire de la République et canton de Genève.</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de principe du bureau du CRFG de juin 2007. - Rencontre des partenaires franco-suisse en octobre 2007. - Rédaction de la convention en novembre 2007. - Présentation au bureau du CRFG et décision de la commission mixte. - Réalisation opérationnelle des échanges : début 2008.
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echange de données entre les différents partenaires métiers. - Diffusion de produits métiers communs à l'ensemble des partenaires institutionnels du Projet d'agglomération.
<p>Liens avec autres thématiques du Projet</p>	<p>Les thématiques concernées sont diverses : domaine de l'eau, risques industriels, environnement et aménagement rural.</p>

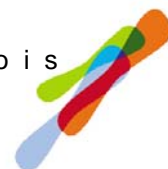


Convention « Prodiges »					N°142	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Convention Prodiges			3		2008	Services de l'Etat et Institutions maîtresses du Système d'information du territoire genevois

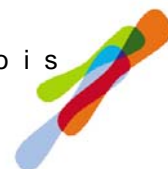


Harmonisation des données de références à grande échelle		143
Projets clés		
Coûts	Budget interne des porteurs d'action et autofinancement pour la première phase (définition du cahier des charges) Projet Interreg IV pour la création du modèle et le développement des produits.	
		toute l'agglomération

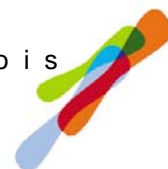
Description Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action Développement d'outils et définition des spécifications techniques pour l'harmonisation des données à la frontière. ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux utilisateurs des institutions publiques des outils pour la transformation à la volée de géodonnées dans les systèmes de projection suisse et français. - Mise en cohérence des données à la frontière.
Pilotage de l'action Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <ul style="list-style-type: none"> - Institut géographique national (IGN) - République française. - Service de la mensuration officielle (département du Territoire) de la République et canton de Genève. - Office fédéral de topographie (Swisstopo). ▪ Porteur de l'action <ul style="list-style-type: none"> - Institut géographique national (IGN) - République française. - Service de la mensuration officielle (département du Territoire) de la République et canton de Genève. - Office fédéral de topographie (Swisstopo).
Modalité de mise en œuvre et méthodologie Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier des charges à l'automne 2007. - Dépôt d'un projet Interreg IV début 2008. - Réalisation du modèle et développement des interfaces. - Intégration dans les outils de diffusion des partenaires.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion au sein d'eurogéographes. - Utilisation dans les autres cantons suisses frontaliers à la France.



Liens avec les autres thématiques du Projet	La mise en cohérence des données à grande échelle à travers cet outil partagé permettra d'effectuer des études transfrontalières localisées : PACA (Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération), les PSD (Projets stratégiques de développement) et les infrastructures de transports. C'est donc une action qui concerne tous les partenaires.
--	---

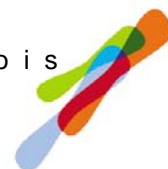


Harmonisation des données de références à grande échelle					N°143	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Harmonisation des données de référence à grande échelle (coût à préciser)	nd		2	2008		SITG, SwissTopo, IGN

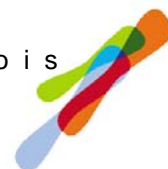


Plan de ville		144
Projets clés		
Coûts	Budget interne des porteurs d'action et autofinancement pour la première phase. Projet Interreg IV pour la deuxième phase.	
		toute l'agglomération

Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action
Objectifs	<p>Elaboration d'un plan de ville (échelle 1/10'000 ème) sur le périmètre du Projet d'agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <p>Fournir aux citoyens un plan de ville (papier et CD-ROM) à l'échelon transfrontalier</p>
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <p>Institut géographique national (IGN) - République française.</p>
Porteur de l'action	<p>Service de la mensuration officielle (département du Territoire) de la République et canton de Genève.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteur de l'action <p>Institut géographique national (IGN) - République française.</p> <p>Service de la mensuration officielle (département du Territoire) de la République et canton de Genève.</p>
Modalité de mise en œuvre et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier des charges au printemps 2007 - Création d'un modèle commun - Réalisation du produit en deux phases : <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre de 5 kms autour de la frontière franco-suisse, - Périmètre du Projet d'agglomération (à intégrer dans un projet Interreg IV). - Diffusion dans le géoportail et dans le guichet cartographique du SITG.
Calendrier	
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vente du produit au grand public et diffusion dans les serveurs cartographiques.
Liens avec les autres thématiques du Projet	<p>Le Plan de ville est un des outils majeurs de repérage, tant pour la population que pour les spécialistes. Il constituera un référentiel commun du cadre de vie au sein de l'agglomération, un outil partagé pour tous les partenaires.</p>

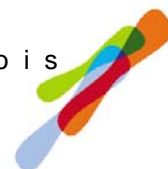


Plan de ville					N°144	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Plan de Ville	nd		2	2007-2008		IGN- Service de la mensuration officielle de Genève

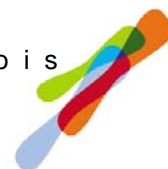


Couverture du sol		145
Projets clés		
Coûts	Investissement Projet Interreg IV si nécessaire	
		toute l'agglomération

Description	<ul style="list-style-type: none"> • Nature et description de l'action
Objectifs	<p>Réalisation d'un plan de couverture du sol à l'échelle du périmètre du Projet d'agglomération avec une mise à jour régulière et automatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs opérationnels - Résultats attendus <p>Fournir aux décideurs et aux services d'aménagement du territoire une carte numérique de couverture du sol à l'échelon transfrontalier.</p>
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et portage de l'action
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Institut géographique national. - Swisstopo (Office fédéral de la topographie). - République et canton de Genève (Service de la mensuration officielle- DT). - Directions départementales de l'équipement des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.
Modalité de mise en œuvre et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du cahier des charges à l'automne 2007 et réalisation d'un prototype. - Création d'un modèle commun et réalisation de la cartographie en 2008. - Modes de diffusion dans les guichets cartographiques des partenaires (Régie des données des Pays de Savoie, SITG, Communauté de communes du Pays de Gex et canton de Vaud).
Calendrier	
Modalités d'évaluation	Validation par les instances décisionnelles compétentes.
Liens avec les autres thématiques du Projet	C'est un outil partagé qui permet d'établir le diagnostic de l'occupation actuelle. Son actualisation permettra de suivre (monitoring) l'évolution de l'utilisation du sol, notamment dans les domaines de l'urbanisation, du paysage, des milieux non bâtis et des infrastructures de transports pour tous les partenaires.

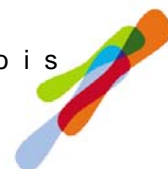


Couverture du sol					N°145	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Couverture du Sol	nd		2	2008		IGN, Swisstopo, Canton de Genève, DDE, Partenaires du Projet d'agglomération

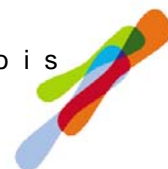


Graphe régional de la mobilité		146
Projets clés		
Coûts	À définir si le coût dépasse ce qui est prévu dans l'élaboration du modèle multimodal de déplacement.	
		toute l'agglomération

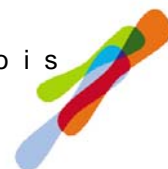
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action <p>Réalisation commune d'un graphe routier et d'un graphe transports collectifs sur le périmètre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois afin que le futur modèle multimodal régional des déplacements puisse fonctionner efficacement sur l'ensemble des graphes, sans coupure à la frontière.</p> <p>Cette réalisation devra être couplée avec un regroupement de l'ensemble des découpages territoriaux (communes, sous-secteurs, îlots INSEE, zones transports, zones DTPR, etc.) et une intégration des lignes de transports collectifs avec leur fréquence de desserte et les arrêts dans une couche géographique liée.</p> <p>Aujourd'hui, chacun des partenaires institutionnels dispose de leurs graphes sans continuité aux frontières.</p>
Objectifs	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Permettre le fonctionnement du modèle multimodal régional des déplacements - Permettre de représenter les hiérarchies fonctionnelles des réseaux routiers de l'ensemble des partenaires publics pour déterminer les adaptations éventuelles du fonctionnement du réseau routier, puis permettre de déterminer une hiérarchie fonctionnelle commune. - Disposer des mêmes attributs à l'échelle de l'agglomération (hiérarchie, capacités, carrefours, etc.) - Disposer du produit dans les deux systèmes de projection.
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <ul style="list-style-type: none"> - OCM – SMETD, - CRFG, - en association avec le comité directeur du SITL. ▪ Porteur de l'action <ul style="list-style-type: none"> - OCM – SMETD,
Porteur de l'action	



	<ul style="list-style-type: none"> - SSIG, - Institut géographique national et Régie des données des Pays de Savoie en association avec les Conseils généraux de la Haute-Savoie et de l'Ain, - Swisstopo et canton de Vaud.
Calendrier	Réalisation des graphes routiers et TC automne 07 - hiver 07/08
Modalités d'évaluation	Mise à disposition de données de références à l'ensemble des partenaires institutionnels du Projet d'agglomération.
Liens avec les autres thématiques du Projet	Vu qu'il s'agit d'une donnée de référence, les différentes thématiques du Projet d'agglomération seront utilisatrices de ce produit d'information.



Graphe régional de la mobilité					N°146	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Graphe régional de la mobilité	nd			2008		OCM – SMETD SSIG, IGN Régie des données des Pays de Savoie, Conseils généraux de la Haute-Savoie et de l'Ain Swisstopo et canton de Vaud, partenaires du Projet d'agglomération

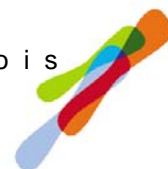


Données statistiques : Observatoire statistique transfrontalier		<h1>147</h1> toute l'agglomération
Projets clés		
Coûts	Convention cadre interpartenariale 2007-2008 326,4 KCHF (192 K€).	

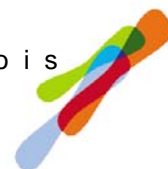
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et description de l'action <p>Recherche, sélection et recueil de données, analyse et valorisation au standard de la qualité de la statistique publique, pour des thématiques présentant un intérêt transfrontalier (démographie, distorsions et équilibres sociaux, offre de soins et fréquentation hospitalière, formation, habitat et construction de logement, transactions immobilières et prix du foncier, occupation du sol, transport et mobilité, emploi et marché du travail, développement et tissu économique, etc.) afin de permettre aux acteurs régionaux une compréhension cohérente et partagée de l'espace transfrontalier, nécessaire dans le cadre de l'élaboration, de la conduite et de l'évaluation des diverses politiques et actions publiques.</p> <p>Crée à l'initiative du CRFG, l'Observatoire statistique transfrontalier mobilise les moyens d'observation sur deux échelles : l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise et son cadre de référence institutionnel, l'espace transfrontalier constitué de quatre territoires (Ain, Haute-Savoie, Genève et Vaud).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels - Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser et élargir la liste des indicateurs statistiques pertinents, - Sur cette base, publier une Synthèse annuelle, - Réaliser des études thématiques approfondies, - Réaliser des projections de population, - Expertiser les données disponibles, - Assurer des prestations cartographiques dans le domaine statistique, - Répondre à la demande d'informations statistiques, - Communiquer au moyen de publications, du site Internet de l'Observatoire et en participant à des forums, des tables rondes, etc.
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage de l'Observatoire statistique transfrontalier, formé de représentants mandatés par la région Rhône-Alpes, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, les cantons de Genève et de Vaud, le Projet d'agglomération, ainsi que des Secrétaires généraux du CRFG.



	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de direction de l'Observatoire statistique transfrontalier, formé des directions de l'Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT) et de l'INSEE Rhône-Alpes. ▪ Porteurs de l'action OCSTAT, INSEE Rhône-Alpes, avec la collaboration du Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS).
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Convention cadre relative à l'Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois et, pour la partie française, Convention financière à l'Observatoire statistique transfrontalier (signées en 2007). - Décisions des Comité de pilotage et Comité de direction de l'Observatoire statistique transfrontalier, lesquels se réunissent plusieurs fois par an. - Programme de travail annuel et orientations des activités à plus long terme validés par le Comité de pilotage.
<p>Coût et Plan de Financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'OCSTAT et l'INSEE Rhône-Alpes assurent des prestations statistiques en nature. - Du côté suisse, les frais de mise à disposition de l'information statistique et les frais courants sont couverts par le budget de l'OCSTAT. - Du côté français, une convention (voir sous point Modalités de mise en œuvre et calendrier) règle le financement des prestations fournies par l'INSEE et la prise en charge des autres frais.
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Mise à disposition des résultats statistiques à l'ensemble des partenaires institutionnels du Projet d'agglomération et diffusion publique.</p>
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Etant donné qu'il s'agit de résultats au standard de la qualité de la statistique publique et que leur cohérence est assurée dans toute la mesure du possible, ils peuvent être utilisés dans le cadre de diverses actions et politiques publiques, donc de plusieurs thématiques du Projet d'agglomération.</p>

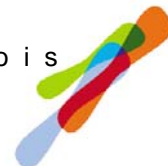


Données statistiques, Observatoire statistique transfrontalier					N°147	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Convention cadre relative à l'Observatoire Statistique Transfrontalier	326,4	192	7	2007-2008	OCSTAT, INSEE Rhône-alpes, Etat, Conseil Général de Haute-Savoie, Conseil Général de l'Ain, Région Rhône-Alpes, EPCI de l'ARC (Association	OCSTAT-INSEE Rhône-Alpes

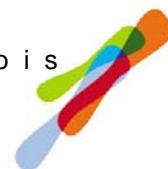


Elaboration d'un modèle multimodal des déplacements dans l'agglomération		Pour rappel mesure du Cahier annexe n°3
Projets clés		20
Coûts	Investissement: 3,47 Mio. CHF Entretien/Exploitation : ~ 0.1 Mio. CHF p.a.	toute l'agglomération

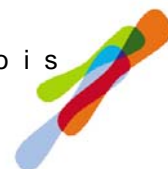
Description	Les partenaires du Projet d'agglomération ont lancé en 2006 la réalisation d'un modèle multimodal de déplacements couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération afin de tester les scénarios d'urbanisation et les infrastructures de transport envisagées. Elaboré sous le pilotage transfrontalier du SMETD (collectivités françaises) et de l'OCM (Etat de Genève) dans le cadre de la Commission « Déplacement et Sécurité » du CRFG, ce projet bénéficie d'un budget de CHF 3,5 mio (euros 2,1 mio) avec la participation de fonds Interreg jusqu'à fin 2008.
Justification	<p>Le modèle multimodal des déplacements est un outil au service de la planification des transports et de l'urbanisation des territoires de l'agglomération. Il se veut un outil de travail partagé entre les différentes collectivités de l'agglomération. Il va permettre de tester les effets des politiques de mobilité en fonction des urbanisations et des infrastructures de transport prévues. Il permettra de définir les prestations kilométriques et les parts modales issues des scénarios d'urbanisation-mobilité, ainsi qu'un plan de charges de trafic à l'échelle régionale.</p> <p>Le modèle multimodal des déplacements s'appuie sur le graphe régional de la mobilité (mesure 146) pour déterminer ensuite les itinéraires utilisés et donc les prestations kilométriques en fonction des comportements de mobilité et de la répartition des habitants et des emplois.</p> <p>Pour connaître les comportements de mobilité, le modèle utilise principalement les résultats de six grandes enquêtes (enquête aux frontières, micro-recensement suisse, enquête déplacements grand territoire du Genevois français, enquête cordon, enquête origine-destination sur le réseau TC de Genève, enquête temps de parcours).</p>
Pilotage de l'action Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <p>OCM - SMETD sous l'égide du CRFG Commission « Déplacements ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteur de l'action <ul style="list-style-type: none"> - OCM, SMETD, - Direction régionale de l'équipement, Directions départementales de l'équipement de l'Ain et de la Haute Savoie, Conseils Généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, Communautés de communes de l'agglomération, - Canton de Vaud, Région de Nyon.



Modalité de mise en œuvre et méthodologie	- Décision de la commission « Déplacements et Sécurité » de mars 2006, - Réalisation des enquêtes en 2007, - Livraison du modèle multimodal : fin 2008.
Calendrier	
Liens avec les autres thématiques du Projet	Fiches n°21 et 22.

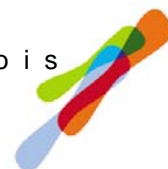


Elaboration d'un modèle multimodal des déplacements dans l'agglomération					N°20	
Mesures	Coûts d'investissement		Etat du Projet	Horizon de réalisation	Financement CH	Priorité de la mesure
	M CHF	M€				
[GES] Réalisation d'une enquête déplacements grand territoire sur la partie française de l'agglomération			7	2007		
[GES] Réalisation d'une enquête origine/destination sur le réseau TC de Genève			7	2007		
[GES] Réalisation d'une enquête cordon routier aux limites de l'agglomération			7	2007		
[GES] Réalisation d'une enquête temps de parcours			7	2007		
[GES] Modélisation			7	2008		
Coûts totaux	3.47	2.1				
Remarques	Dans sa phase d'utilisation, la gestion du modèle sera assurée en étroite collaboration avec le Projet d'agglomération. Le contour définitif de cette collaboration est encore à définir formellement.					

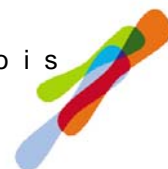


Promotion des transports publics		Pour rappel mesure du Cahier annexe n°3 21 toute l'agglomération
Projets clés		
Coûts	Investissement : Aucun	

Description	<p>Le développement du réseau des transports publics transfrontalier nécessite des structures d'organisation et de gestion ad hoc. Le comité stratégique DTPR a été fondé dans le but de développer la charte pour le développement des transports publics régionaux. Cette charte a été le premier pas vers le redéveloppement du réseau TP transfrontalier.</p> <p>L'extension de l'accord de Karlsruhe à la région genevoise a permis de mettre constituer un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) ayant pour mission de commander des prestations de transports publics.</p> <p>Le site DTPR (www.dtp.org) constitue la base de l'information sur les transports publics régionaux et transfrontaliers. Il doit évoluer vers une centrale de mobilité.</p> <p>L'usage des transports publics est l'occasion pour beaucoup de personnes de passage dans l'agglomération de "prendre contact" avec des paysages exceptionnels et dont l'ancrage culturel (littérature, cinéma, peinture, etc.) doit continuer à être disponibles pour les générations futures: l'urbanisation doit donc être gérée en conséquence sur les tronçons sensibles.</p> <p>La communauté tarifaire genevoise Unireso regroupe actuellement 6 opérateurs (TPG, CFF, SMGN, TPN, TAC et SNCF). L'intégration tarifaire et la couverture spatiale sont amenées à se renforcer.</p> <p>La mise en œuvre de plans de mobilités d'entreprises est promue par les cantons de Genève et Vaud, notamment par l'édition d'une brochure de promotion éditée conjointement.</p>
Liens avec les autres thématiques du Projet	Fiches n°10 à 16 et 30 à 37.

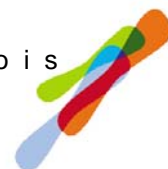


Promotion des transports publics				N°21		
Mesures	Coûts d'investissement		Etat du Projet	Horizon de réalisation	Financement CH	Priorité de la mesure
	M CHF	M€				
[GES] Développement et renforcement de la communauté tarifaire UNIRESO			7			
[GES] Mise en place d'une structure transfrontalière pour la gestion des lignes de transport public (GLCT transport public existant)			7			
[GES] Comité stratégique DTPR pour le développement des lignes de transport public transfrontalières (DTPR)			7			
[GES] Création d'une centrale de mobilité transfrontalière			1			
[GES] Développement de l'information multimodale dynamique à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise			1			
[GES] Promotion et aide à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises			7			
[MAP] Identification des séquences paysagères permettant une perception touristique et culturelle du patrimoine d'agglomération			1			



Gestion des transports individuels motorisés		Pour rappel mesure du Cahier annexe n°3
Projets clés		22
Coûts	Investissement: non défini.	toute l'agglomération

Description	<p>Le canton de Genève comprend plus de 400 carrefours régulés. Ceux-ci sont programmés de manière à favoriser au maximum les transports publics et les modes doux. Une gestion coordonnée permet de contrôler les flux entrant dans le cœur d'agglomération de manière à garantir la fonctionnement du réseau pour les différents types d'usagers (transports publics, transports professionnels, modes doux). Une gestion par signalisation lumineuse doit être mise en œuvre dans les centres régionaux, principalement à Annemasse.</p> <p>Le contournement autoroutier de l'agglomération se situe en partie sur territoire suisse et en partie sur territoire français. Le tronçon français est actuellement gratuit entre St-Julien et Annemasse. Cette gratuité pourrait être remise en cause lors du renouvellement de la concession de l'autoroute en 2015. Pour maintenir la fonction de desserte de l'agglomération, il est nécessaire de maintenir la gratuité de l'autoroute. Le financement de cette gratuité n'est pas encore garanti à l'heure actuelle.</p> <p>Les autorités genevoises ont conduit depuis 10 ans une politique affirmée pour gérer le stationnement public (zone bleue avec macarons pour résidents, stationnement payant, contrôles renforcés, etc.). La ville de Nyon a également engagé une politique de limitation des possibilités de stationnement dans le centre. Dans la couronne française, les autorités d'Annemasse ont limité l'offre de stationnement gratuit et illimité (4'000 places contre 4'100 payantes ou gratuites et limitées). Ce n'est pas le cas de la plupart des autres communes françaises, moins denses et où l'offre de transports publics est faible à très faible.</p> <p>Le nombre de places de stationnement dans les nouvelles constructions destinées aux activités est fortement limité dans le canton de Genève dans le but d'influencer les comportements de déplacements. De telles limitations sont également à mettre en œuvre dans les centres régionaux.</p>
Liens avec les autres thématiques	Fiches n°10 à 16 et 30 à 37.



Gestion des transports individuels motorisés			N°22			
Mesures	Coûts d'investissement		Etat du Projet	Horizon de réalisation	Financement CH	Priorité de la mesure
	M CHF	M €				
[GES] Gestion du trafic par signalisation lumineuse (contrôle d'accès, priorités bus, etc.)			7			
[GES] Gestion dynamique du trafic sur le réseau autoroutier (jalonnement, vitesses,...)			7			
[GES] Maintien de la gratuité du réseau autoroutier de l'agglomération			2			
[GES] Mise en œuvre d'une politique de stationnement public dans le cœur d'agglomération et les centres régionaux (tarification, durée,...)			7			
[GES] Mise en œuvre de règlement concernant l'offre en stationnement privé dans toutes les zones urbanisées de l'agglomération			7			
[GES] Jalonnement dynamique du stationnement en ouvrage dans le cœur de l'agglomération et les centres régionaux			7			
[GES] Étude de priorisation des P+R transfrontalier et évaluations opérationnelle (foncier notamment)			7			